

## Cinq saisons pour bien épandre

### Les principaux conseils de SUNDG' eaux vives



**En ETE** : profitez des sols secs du mois d'août, pour épandre tous les effluents présents dans votre exploitation. Puis, **implantez une CIPAN**.

**Dès l'AUTOMNE** : organisez vous pour « attaquer l'hiver avec des fosses et fumières vides ».

- En septembre, épandez si nécessaire un reste de lisier dilué sur une CIPAN en place
- En octobre, (et début novembre), épandez vos **lisiers sur une herbe poussante**. Celle ci fixera bien mieux l'azote ainsi apporté qu'un semis de blé.
- Démarrez vos épandages de fumiers pailleux avant les 1<sup>ers</sup> labours d'hiver.



### En PREMIERE PARTIE D'HIVER

(1<sup>er</sup> novembre, 15 janvier) :

- Poursuivez vos épandages de fumiers pailleux avant labour,
- Evitez les apports de lisier sur cannes de maïs

### En SECONDE PARTIE D'HIVER (15 janvier, fin mars) :

Profitez des créneaux climatiques favorables aux épandages.

- **Le cas des lisiers** :
  - En Février – mars, épandez **les lisiers sur pâture et terres de fauche**. Puis épandez les avant maïs, en suivant de suite avec la charrue.
- **Le cas des fumiers pailleux** :
  - En printemps sec : épandez directement ces fumiers et labourez.
  - En Printemps humide : Stockez provisoirement en parcelle nue (ou dans les blés). Puis reprenez ces fumiers décomposés, pour les épandre avant labour.
  - Dès mars, **stockez vos fumiers pailleux dans les blés**, pour les épandre en été.
- **Le cas des fumiers mous** :
  - Il vous faut disposer d'une **grande fumière couverte** et d'un épandeur moderne, afin de réagir rapidement lors des créneaux climatiques favorables aux épandages.



### Au PRINTEMPS (avril – mai) :



**En avril** : Epandez vos lisiers et fumiers mous avant les derniers labours de printemps. Enfouissez très vite les lisiers épandus sur les labours (l'azote se volatilise vite au soleil).

**En mai** : Vous pouvez épandre après ensilage de Ray Grass italien, mais **privilégiez néanmoins la date de semis de vos maïs**.

**En mai et juin** : Epandez si nécessaire des lisiers dilués après les ensilages d'herbe ou les coupes de foin.